

Projet de déclaration sur la situation politique en République centrafricaine

Visioconférence | 29 juin 2021

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie par visioconférence le 29 juin 2021 :

- RAPPELANT** la résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunie en visioconférence le 29 janvier 2021, sur la situation politique en République centrafricaine condamnant notamment le climat sécuritaire délétère et les attaques meurtrières perpétrées par les groupes armés dans le cadre des élections présidentielle et législatives du 27 décembre dernier ;
- PRENANT ACTE** de la proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats du deuxième tour des élections législatives qui se sont déroulées le 14 mars 2021 ;
- CONSIDÉRANT** que le contexte sécuritaire dégradé a entravé le bon déroulement des scrutins électoraux dans de nombreuses localités du pays et empêché les deux tiers des électeurs de se déplacer pour voter lors des premiers tours ;
- CONSIDÉRANT** que plusieurs personnalités de l'opposition, dont le chef de file de l'opposition, le député Anicet-Georges Dologuélé, ont été empêchés de sortir du territoire en mars ;
- DEMANDE** à ce que les parlementaires puissent jouir de leurs droits fondamentaux et faire usage de leur liberté de circulation ;
- EXHORTE** l'ensemble des acteurs politiques à instaurer un dialogue national transparent et inclusif avec toutes les parties prenantes pour la recherche de solutions consensuelles pour la paix et la stabilité ;
- S'INQUIÈTE** de la présence croissante des forces étrangères sur le territoire et dans l'appareil politique centrafricain ;
- EXHORTE** à une réouverture durable de la route Bangui-Douala permettant l'acheminement de l'aide humanitaire, ouverte à titre exceptionnelle le 8 février 2021 par les groupes armés ;

- DÉPLORE** l'absence des membres proposés par l'opposition dans la constitution du nouveau gouvernement ;
- RÉITÉRE** son appel à l'harmonisation des actions de la communauté internationale pour œuvrer à une sortie de crise pérenne ;
- SALUE** l'apaisement des tensions avec le Tchad, après l'incident transfrontalier ayant causé la mort de six soldats tchadiens, et **INVITE** à privilégier un dialogue sincère et constructif entre les deux pays ;
- DEMANDE** la poursuite de la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine du 6 février 2019 ;
- PROPOSE** aux membres du Bureau de mettre sous alerte la section de la République centrafricaine, conformément aux mécanismes de vigilance démocratique de l'APF, et sa mise sous observation lors de la prochaine Assemblée plénière si la situation n'évolue pas positivement ;
- RAPPELLE** sa disponibilité, lorsque les conditions sanitaires le permettront, pour accompagner le Parlement centrafricain dans des actions de renforcement de la démocratie et de l'État de droit.